

# AIGUILLAGE

**Rapport d'activité 2019**

**Plateforme de Mobilité**

**Fresque réalisée en 2017**

Association Aiguillage  
Immeuble Altis, 40-42 rue Gabriel Péri, 95130 Le Plessis Bouchard  
[aiguillage.ps95@gmail.com](mailto:aiguillage.ps95@gmail.com)  
09 50 03 06 80  
[Aiguillage-association.fr](http://Aiguillage-association.fr) / Facebook : Association Aiguillage

Introduction	page 3
Présentation de l'association Aiguillage	page 3
Présentation de la plateforme de mobilité	page 5
Les formations	page 7
Bilan de l'auto-école associative	page 9
Quelques parcours représentatifs	Page 12
Organigramme	

## Introduction

Durant l'année 2019, l'association a connu un certain nombre d'évolutions, notamment s'agissant du Conseil d'Administration qui a accueilli 2 nouveaux membres et qui poursuit sa volonté à la fois de s'étoffer et de s'enrichir de compétences indispensables à l'approfondissement de la réflexion.

La plateforme de mobilité est passée de 4 à 6 salariés et compte désormais 1 coordinatrice, 3 enseignants de la conduite automobile, 1 assistante mobilité et 1 conseillère mobilité insertion.

Durant l'année, sous l'impulsion de la Mission Prévention du Conseil départemental, et convaincus de son importance, nous nous sommes engagés dans une réflexion sur l'efficacité de nos actions et leurs impacts sur nos publics. Aussi, nous avons tenté de mesurer, à travers quelques parcours représentatifs, en quoi les outils déployés avaient permis de faire évoluer positivement la situation des personnes accompagnées. Nous proposons quelques exemples de ces récits de moments de vie dans ce document.

La méthodologie de mesure d'impact n'est pas aboutie et nous avons, en 1<sup>ère</sup> intention, adopté une démarche anthropologique qui n'a pas vocation à la généralisation. Néanmoins, elle offre quelques illustrations parlantes de l'impact des actions de Prévention Spécialisée et d'enseignement sur nos publics.

## AIGUILLAGE, ses missions, son cadre institutionnel, ses administrateurs et son personnel.

### Les missions d'Aiguillage.

L'association AIGUILLAGE est née en 1971 et s'est d'emblée inscrite dans le mouvement alors naissant de la Prévention Spécialisée. Depuis 2016, elle a diversifié ses activités vers le champ de la mobilité ; notamment avec la création d'une auto-école sociale puis d'une plateforme de mobilité destinées à tous les publics précaires.

S'agissant de la Prévention Spécialisée, les éducateurs s'adressent à un public préadolescent, adolescent et jeune majeur dans leur milieu naturel de vie : quartiers, rues, lieux publics, établissements scolaires et plus généralement tous les lieux de regroupement. Leurs méthodes d'intervention, leurs outils, leur réseau partenarial évoluent en fonction du visage et des besoins du public.

Notre souci d'orienter le jeune au plus juste de ses intérêts nous invite à collaborer avec un réseau partenarial riche et diversifié centré sur l'éducation, l'insertion et la promotion des familles.

La plateforme de mobilité, quant à elle, intervient auprès de tous les publics en situation de précarité. Elle s'emploie à offrir des solutions adaptées à chacune des problématiques liées aux transports particuliers ou en commun.

### Le Conseil d'Administration, l'équipe, ses membres et son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres actifs dont les fonctions professionnelles, passées ou présentes, les placent en prise directe avec les problématiques de la jeunesse de nos territoires d'intervention.

Au 31 décembre 2019, AIGUILLAGE compte 20 salariés (19,5 ETP). 10 éducateurs spécialisés, une conseillère mobilité insertion, 1 assistante mobilité, 3 enseignants de la conduite automobile, un agent d'entretien, une secrétaire comptable, une coordonnatrice de la plateforme de mobilité, une adjointe à la direction et une directrice.

Jusqu'en juin 2019, l'association a accueilli un stagiaire issu d'une école de commerce qui nous a accompagné dans la conception d'outils de gestion.

La grande majorité des personnels ont suivi des formations durant l'année 2019 : formations liées à la Prévention Spécialisée délivrées par le CNLAPS, formation « gestes et postures » et formation collective « Restaurer l'estime de soi des publics accompagnés ».

Enfin, durant l'année, la conseillère mobilité a bénéficié de réunions de synthèse. Nous sommes convaincus du caractère indispensable de ces espaces de réflexion et de prise de distances.

### Les territoires de la Plateforme de mobilité

La Plateforme de mobilité a vocation à déployer son action sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. Néanmoins, à ce jour, elle est principalement implantée sur les communes du Val Parisis, sur Deuil la Barre et sur Montmagny.

### Ses salariés

Au 31 décembre 2019, la Plateforme de mobilité employait 6 salariés :

- Une coordonnatrice
- 3 enseignants diplômés
- Une conseillère mobilité insertion
- Une assistante mobilité

## Présentation générale

Depuis le 17 février 2016, Aiguillage est agréé auto-école associative.

Ce n'était qu'une 1<sup>ère</sup> étape de la construction de la Plateforme de Mobilité dont l'objectif central est de vaincre les principaux obstacles à la mobilité que sont :

- Les freins matériels (géographiques, financiers...) qui sont à l'origine de situations inégales
- La crainte de se confronter à une situation nouvelle, à la prise de risque et à l'échec
- Les notions à acquérir peuvent se révéler complexes pour certains, qu'il s'agisse de l'usage des transports en commun ou de l'apprentissage du code de la route et de la conduite
- La situation médicale (freins psychologiques...)
- La difficulté à mener une démarche à son terme.

Fin 2019, elle regroupe différents outils et nous la définissons **comme est un lieu d'accueil et d'accompagnement, qui propose une offre de solutions de mobilité adaptées aux besoins de tous les publics en situation de fragilité. Elle répond à une mission d'insertion en accueillant des publics en difficulté (jeunes sans qualification, bénéficiaires des minima sociaux, nouvel arrivant, ...).**

Nous avons également fait le choix de partager nos compétences en matière de sécurité routière avec l'ensemble de nos partenaires. Durant l'année, l'équipe a participé à plusieurs actions basées sur la prévention routière et la lutte contre les rodéos sauvages organisées par le collège de l'Épine Guyon à Franconville et les équipes éducatives de l'association.

Le parcours des bénéficiaires commence systématiquement par un diagnostic mobilité.

Ensuite, il peut comprendre :

- Des ateliers mobilité individuels et/ou collectifs,
- Une formation permis B
- Une formation permis AM (4 roues, à partir de 16 ans)
- Une formation permis AM (2 roues, à partir de 14 ans)
- Une formation post-permis

Le bénéficiaire est orienté par le prescripteur/partenaire via une fiche de liaison adressée à la plateforme.

Le bénéficiaire est ensuite reçu en entretien individuel afin de lui proposer un diagnostic en mobilité, d'évaluer ses besoins et ses compétences et d'envisager le plan de financement de la formation.

Durant l'année, nous avons initié deux nouvelles formes de partenariat :

- Participation à un consortium départemental créé pour répondre à des appels à projets d'ampleur
- Réponse et obtention d'une offre de marché public émanant de la ville d'Ermont en vue de former au permis de conduire 20 habitants de la commune en situation précaire.

## Les formations

### Le Permis B

Le forfait de la formation au permis comprend :

- Une évaluation de conduite individualisée
- Un soutien personnalisé au code selon le niveau appelé « pré-code »
- Des cours de code et séries de tests
- Des cours de conduite (forfait de 250h ou 45h) en fonction des prescripteurs et des modalités de financement,
- Les passages aux examens du code et de la conduite
- Des épreuves de code blanc
- Des séances de coaching (si nécessaire)

Le coût **varie en fonction du profil** du candidat (zone de résidence, statut, aides financières).

- Le public jeune (forfait permis à 850€ pour 20h ou 30h de conduite).
- Le public résidant en QPV sur l'EPCI Val Parisis (forfait à 150€ pour 45 heures de conduite).
- Les adultes avec un financement Pôle Emploi, Mission Locale, CPF ou autres

L'heure de conduite au-delà du forfait est facturée 35 euros.

### Le pré-code (si nécessaire)

Il s'agit d'un accompagnement individualisé renforcé comprenant des rendez-vous individuels et collectifs visant à préparer la personne à l'entrée sur l'auto-école. La durée du pré-code s'établit en fonction du niveau de l'élève et de ses difficultés.

Le formateur utilise des techniques d'apprentissage alternatives (jeux de société, jeux collectifs, exercices ludiques) pour faire progresser la personne sur les notions de code : connaissance des panneaux, du vocabulaire, compréhension de textes ou encore analyse de l'image.

### Le code

Des créneaux quotidiens de code de la route de 2 heures sont proposés du lundi au samedi ; en journée et en soirée afin de s'adapter au mieux aux disponibilités de chacun.

La pédagogie mise en place par les enseignants, diplômés BPCASER ou du Titre Professionnel de l'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière, permet à chacun de progresser à son rythme et de limiter au maximum les échecs aux examens. Ils ont conçu des outils spécifiques et varient les supports d'apprentissage afin que tous les élèves, quel que soient leurs difficultés, accèdent aux connaissances requises.



## **La conduite**

L'enseignement de la conduite s'effectue sur des véhicules équipés de boîtes manuelles.

Le nombre d'heures de conduite est estimé au 1<sup>er</sup> rdv et est réévalué au fil de l'apprentissage.

L'élève n'est présenté à l'examen que lorsque l'enseignant a terminé avec lui son apprentissage et qu'il estime que l'élève est prêt.

## **Permis AM 2 roues / Prévention routière**

Ce permis permet de conduire un cyclomoteur (50cm<sup>3</sup>). Il est indispensable pour les personnes nées à partir du 01/01/1988. Les personnes nées avant le 01/01/1988 sont dispensées de ce titre.

Il est systématiquement associé au PSC1 ; formation délivrée par les pompiers du Val d'Oise.

Durée de la formation : 1 journée

Coût : 200 euros.

## **Permis AM 4 pour Quadricycle légers à moteur**

Ce permis permet de conduire les « voiturettes ». Il est indispensable pour les personnes nées à partir du 01/01/1988. Les personnes nées avant le 01/01/1988 sont dispensées de ce titre.

Durée de la formation : 2 demi-journées

Coût : 150 euros.

## **La formation post-permis**

Cette formation permet, dans les 6 à 12 mois suivants l'obtention du permis B, de rappeler les consignes de sécurité et de sensibiliser les conducteurs novices aux risques liés à la conduite automobile.

Durée de la formation : 1 journée

Coût 80 euros

**Bilan Annuel d'Activité de l'auto-école associative**  
**(conformément à l'annexe à l'arrêté du 8 janvier 2001)**

1) Identité de l'association

1-1 Association AGUILLAGE

1-2 Nom du Président : Joël PLOUCHART ; Nom de la personne mandatée : Nathalie LIENARD (Directrice de la structure)

1-3 Adresse du local d'enseignement : 8 rue Louis Braille à Deuil-la-Barre

Adresse du siège de l'association : 40-42rue Gabriel Péri, Immeuble Altis

au Plessis Bouchard

09 50 30 16 34

[aiguillage.ps95@gmail.com](mailto:aiguillage.ps95@gmail.com)

2) Identification de l'action

2-1 Nom de l'action : Lever les freins à l'insertion par une plateforme de mobilité citoyenne.

2-2 : Durée de l'action : Action pérenne

2-3 : Caractéristique des publics concernés ; nombre de personnes relevant :

- des dispositifs d'insertion : 56
- de situations de marginalité ou de grande difficulté sociale : 34
- d'une prise en charge de l'aide sociale : 9

3) Budget

**3-1 : Coût total de l'action : 238997,60 euros**

3-2 : Financement de l'action : montants et organismes financeurs

**a) Financements publics**

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 12000 euros
- Politique de la ville : 24000 euros
- EPCI ValParisis : 20000 euros
- PDARS : 5000 euros

**b) Autres financeurs :**

- Participation des élèves : 41432 euros
- ASP: 15832,42 euros

**c) Indemnités journalières :** 3993,25 euros

**d) Remboursement OPCO :** 1978,75 euros

**e) Reprise de provisions et de fonds dédiés:** 69 000 euros

**4) Convention :**

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 2 septembre 2019
- Politique de la ville : 23 octobre 2019
- EPCI ValParisis : 11 octobre 2019
- Fonds Sociaux Européens : 16 juillet 2018
- PDASR : 9 août 2019

A ce jour, la plateforme de mobilité reçoit des jeunes et des adultes orientés par différents acteurs associatifs et institutionnels Valdoisiens :

- Missions Locales
- Associations de Prévention Spécialisée
- Le PIJ de Montigny
- Conseillers services emplois intercommunaux
- Les structures d'Insertion par l'Activité Economique
- Objectif emploi/Pôle emploi :
- Le réseau associatif
- Les CCAS
- La ville d'Ermont

**5) Bilan de l'action**

Nombre de prescriptions : 203

Nombre d'inscriptions permis B : 99

Préparation à l'épreuve théorique générale : 104

Préparation à l'épreuve pratique générale : 63

- 25 codes obtenus
- 25 permis obtenus

Les personnes qui ont intégré la plateforme continueront leurs parcours durant l'année 2020.

Formation au permis AM : 3

Par ailleurs, la Conseillère Mobilité a :

- effectué 179 **diagnostics en mobilité**
- organisé 8 **ateliers mobilité**.

### Actions de prévention routière

Durant l'année, nous avons participé à plusieurs manifestations de prévention routière et de lutte contre les délinquances routières.

Les sollicitations sont parvenues :

- Du collège de l'Épine Guyon de Franconville
- Des équipes éducatives de l'association

En fonction des contextes et des publics, nous avons conçu des projets, seuls ou en partenariat afin de sensibiliser les jeunes publics aux risques de la route et des addictions.

Dans ce cadre, 14 jeunes filles et garçons ciblés ont bénéficié d'une action « Prévention routière 2 roues » et des actions de Prévention Routière générale ont été menées dans un des collèges de la ville de Franconville (soit environ 280 élèves).

## Quelques parcours représentatifs

Christina est âgée de 22 ans. Elle nous a rejoint suite à une sollicitation des éducateurs spécialisés de son quartier. Elle vit avec sa mère et sa sœur. Aucun des membres de la famille ne dispose du permis de conduire alors qu'ils vivent dans un quartier très mal desservi par les transports en commun. La contrainte était donc extrêmement importante et le permis indispensable.

Christina a commencé sa formation par l'apprentissage du code de la route et de la sécurité routière. L'utilisation de la langue française n'était pas un obstacle mais l'acquisition des termes « techniques et précis » de la réglementation a nécessité des efforts certains.

Christina doutait de ses capacités ce qui entravait sa progression. En effet, malgré de bons résultats elle refusait de se présenter à l'examen du code. Elle s'est finalement, laissée convaincre par l'équipe pédagogique, et a brillamment réussi l'épreuve.

Le passage à la pratique fut assez difficile ; elle n'avait aucune confiance en elle et très peu en son enseignant. A nouveau, ce trait de caractère entravait sa progression. Seul le renforcement du lien pédagogique lui a permis d'exprimer son potentiel et sa détermination. La formation nécessita une cinquantaine d'heures de cours de conduite et deux passages à l'épreuve pratique avant l'obtention du permis de conduire.

Christina peut désormais aider sa famille mais surtout élargir le champ de sa recherche d'emploi, augmenter son employabilité et gagner en indépendance, en autonomie et en liberté.

Depuis quelques années, le collège Epine Guyon de Franconville organise une semaine sur le thème de « La citoyenneté »

Dans ce cadre l'équipe pédagogique du collège sollicite tous les ans la plateforme de mobilité pour organiser une intervention de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette action est dirigée vers les élèves des classes de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Chaque classe bénéficie d'une intervention d'une heure autour d'un thème en relation avec la sécurité routière. Elle est animée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, la conseillère mobilité et un éducateur spécialisé de l'association.

Le thème choisi cette année était « Comportement et connaissance de l'espace de circulation urbain »

Après la projection d'un court métrage réalisé par des collégiens sur une situation à risque, le groupe a engagé le débat sur différents sujets : Qu'est-ce qu'un usager vulnérable ? Quels sont les différents espaces de circulation ? La connaissance des équipements, les règles sociales, la tolérance, la courtoisie et le partage de l'espace. Année après année, nous sommes toujours surpris par l'enthousiasme de ces jeunes qui participent activement à ces rencontres et qui s'emparent des différents sujets pour échanger et émettre des propositions.

Les professeurs qui encadrent ces rencontres sont aussi très présents pour entretenir la dynamique.

Nous espérons que grâce à ces rencontres, ces futurs jeunes conducteurs s'approprient les valeurs que véhiculent les salariés de la Plateforme et qu'ils seront en capacité de les transposer dans diverses situations de leurs vies quotidiennes.

Sam a 35 ans. Elle a été orientée par le service emploi du Val Parisis. Elle est sans emploi, mère de deux enfants en bas âge dont un en situation de handicap ; son mari est lui aussi en situation de handicap et en incapacité de travailler. Elle a été orientée vers le dispositif du permis EPCI à 150€ car elle présente de lourdes difficultés financières et sociales. Elle est d'origine étrangère et a également des difficultés dans la compréhension de la langue française.

Elle a commencé son parcours au sein de l'auto-école Aiguillage en mai 2017. Notre 1<sup>ère</sup> mission fut de l'accompagner dans la compréhension du code de la route. Pour se faire, nous avons mis en place des ateliers individuels de code ainsi qu'un passage à l'examen théorique spécifique (examen avec traducteur). Ce travail a permis l'acquisition de son code de la route en février 2019.

Après l'obtention de la partie théorique, elle a pu commencer la formation pratique au mois de mars. Lors de son évaluation de départ une quarantaine de leçons lui ont été préconisées, ce qui est dans la moyenne générale. Sa motivation et son acharnement lui ont permis l'acquisition des compétences nécessaires pour valider son permis de conduire en juillet après avoir réalisé le nombre heures de conduite prévu.

L'obtention de son permis de conduire a changé sa vie. En effet, Sam a trouvé très rapidement un emploi d'auxiliaire de vie à domicile. De plus, cette nouvelle mobilité lui est indispensable pour faire face à tous les rendez-vous médicaux des membres de sa famille.

Mamadou a 25 ans. Il a été dirigé vers la plateforme de mobilité par l'équipe éducative de Deuil-la-Barre durant l'été 2016.

Originaire du Mali, il est arrivé seul en France à l'âge de 16 ans et a été hébergé chez son oncle. Il a suivi une formation de CAP peinture et a toujours travaillé en intérim avant d'obtenir un CDI. Par ailleurs, il occupe un second emploi en soirée pour soutenir sa famille restée au Mali.

Lors de la formation au permis de conduire, il a rencontré de nombreuses difficultés qui ont nécessité la mise en place de cours individuels de code. Malgré ce soutien spécifique, il a fallu 18 mois d'efforts et 8 tentatives pour qu'il obtienne son code.

Il a ensuite engagé la formation pratique. Sa détermination et son sens de l'effort lui ont permis, peu à peu, encouragé et soutenu par le travail conjoint des équipes pédagogiques et éducatives, d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du permis de conduire, le 30 octobre 2019 après à nouveau 18 mois, 80 leçons de conduite et 4 passages à l'examen pratique.

Cette nouvelle compétence lui a permis d'évoluer professionnellement et nous espérons qu'à terme il pourra se contenter d'occuper un seul emploi et non plus deux comme aujourd'hui.

## Les principales perspectives 2020

Durant l'année 2020, nous nous fixons plusieurs objectifs afin de mieux encore répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité :

- Mise en place d'un accompagnement renforcé « pré-code » afin de pouvoir accueillir des personnes ne possédant pas les pré requis nécessaires aux enseignements du code.
- L'acquisition d'un véhicule « boîte automatique », beaucoup plus adapté pour des élèves peu à l'aise dans les apprentissages pratiques.
- Le développement des ateliers mobilité en direction des personnes en situation de handicap.
- La mise en place de la formation « Post-Permis »

Par ailleurs nous allons poursuivre les collaborations avec les partenaires associatifs et institutionnels en vue de faire bénéficier des services de la Plateforme de mobilité au plus grand nombre.

Afin de mettre en place ces nouveaux outils, nous recherchons toujours activement des financements publics et privés.

## Organigramme au 30 mars 2020





